

La prise en charge médicamenteuse des personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux est un enjeu incontournable de santé publique.

Afin d'éviter tout risque de iatrogénie, il est nécessaire de s'assurer que toutes les étapes du circuit du médicament sont bien respectées et que la répartition des tâches, rôles et missions de chacun, de la dispensation à l'administration du médicament sont bien respectées.

## OBJECTIFS

- | Etablir le circuit du médicament au sein de son établissement
- | Décrire les rôles, missions et responsabilités de tous les acteurs du circuit du médicament au sein de son établissement
- | Respecter les obligations des établissements en matière de médicament
- | Identifier et établir les différentes modalités d'approvisionnement de l'utilisateur

## CONTENU

- | Le cadre légal et réglementaire du circuit du médicament
- | Les responsabilités et les risques
- | Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux : dispensation, distribution et administration : qui peut faire quoi ?

## PRÉREQUIS

- Intervenir sur tout ou partie du circuit du médicament, ou avoir en charge son organisation et sa sécurisation

## MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques, supports PPT, documentation technique, bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)  
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)  
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

## PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, cadres de santé, infirmiers

### INFOS



Elodie JEAN



1 jour / 6 heures



6 à 12 personnes



Nantes



Non contribuant au CREAI : 300€  
Contribuant volontaire au CREAI : 230€

Formation en intra sur demande : nous consulter